

n°25
juin 2014

La lettre

Le magazine de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq



DOSSIER

Transports scolaires : comment ça marche ?

NOTES

Un nouveau Conseil
communautaire

ACTUALITÉS

Ouverture de quatre
Accueils de Loisirs

LOCAL

Zoom sur...
Crouy-sur-Ourcq



Pierre Eelbode, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Édito

timent phare de notre territoire, dès 2016. Le développement économique local est, et demeurera, au cœur de notre action. Cet enjeu est d'autant plus essentiel que nous devons actuellement faire face à un contexte financier et administratif difficile : les ressources de l'intercommunalité diminuent, notamment du fait de la réduction des dotations de l'Etat et de la baisse d'activité de l'Imprimerie H2D (ex Jean Didier), alors que la perspective d'une réforme territoriale est source d'incertitude... Autant de contraintes qui imposent une gestion rigoureuse de notre budget. Un message a été donné lors de l'installation de l'exécutif avec la réduction du nombre de Vice-Présidents de 8 à 6 et des Commissions de 8 à 5. Des choix difficiles attendent les élus dans les prochaines années, et notre rôle sera de prioriser les actions communautaires qui bénéficieront le plus au développement de notre territoire et à son attractivité. Notre intercommunalité n'a pas à rougir de son parcours depuis sa création en 1973. Elle est présente sur de nombreux fronts, qu'il s'agisse de ses missions historiques en matière d'environnement (eau, assainis-

sement, déchets...) ou des projets qu'elle a pris, progressivement, à bras le corps, dans les domaines économiques, sociaux et sportifs... Le stade d'athlétisme récemment construit, tout comme l'Hôtel d'entreprises ou la piscine, le prouvent : l'action communautaire est loin d'être neutre à l'échelle du territoire. C'est avec cette volonté renouvelée d'offrir un service public cohérent et de qualité aux familles des 22 communes que le Centre Intercommunal d'Action Sociale reprend à sa charge, à partir de cet été, en plus de l'Accueil de Loisirs d'Ocquerre, 3 autres ALSH (Congis, Crouy, May). Autre témoin de cette démarche, autre opération majeure : la création d'un pôle de santé sur notre territoire articulé autour de la Maison de Santé pluridisciplinaires de Crouy-Sur-Ourcq qui ouvrira début 2015 et l'aménagement d'un espace santé au sein de la Pyramide dès début 2016. C'est avec une grande motivation et un souci constant du développement de notre Pays de l'Ourcq que nous entendons mener l'action et les projets de l'intercommunalité pour les six années à venir, à vos côtés.

C'est avec une équipe composée de 19 nouveaux venus parmi les 46 membres du Conseil communautaire que le Pays de l'Ourcq démarre ce mandat 2014-2020. Ensemble, nous relèverons les défis qui se présentent à notre territoire dans la continuité des projets de la précédente mandature. Je rends d'ailleurs hommage à mes prédécesseurs, Michel FOUCHAULT et Claude COURTIER, qui ont mené avec constance et conviction l'action communautaire. Nous conforterons ainsi l'implantation de la zone des Effnau, dont le permis de construire est attendu à l'automne 2014, ainsi que la réhabilitation de la Pyramide avec l'accueil d'entreprises au sein de ce bâ-

Découverte sportive...



Sport. En juillet, la Communauté de communes organise des semaines d'initiation et de découverte sportive pour les enfants (6/14 ans) sur le territoire (stade d'athlétisme à Ocquerre, gymnase, espaces naturels...) et en bases de loisirs. Au programme : athlétisme, grimpe dans les arbres, jeux de nature, kayak, natation, randonnées, sports Nord-Américains... de 9 h 30 à 17 h. Repas froid fourni par les familles. 70 € la semaine (habitants du Pays de l'Ourcq) / 84 € (hors Pays de l'Ourcq).
→ sport@paysdelourcq.fr

Animations en familles

Enfance. Comme chaque année, le CIAS propose aux familles (parents, grands-parents et enfants jusqu'à 12 ans), des animations de proximité dans les communes du Pays de l'Ourcq. Au mois de juillet, les familles pourront profiter de jeux collectifs et d'activités dans un cadre convivial où la bonne humeur sera au rendez-vous : mardi 8 juillet à Lizy-sur-Ourcq, jeudi 10 juillet à Crouy-sur-Ourcq, mardi 15 juillet à Armentières-en-Brie, jeudi 17 juillet à Cocherel, mardi 22 juillet à Trocy-en-Multien et jeudi 24 juillet à Vendrest.

→ maisondesenfants@paysdelourcq.fr



Jeu de piste

Tourisme. De juin à août 2014, l'Office de Tourisme du Pays de l'Ourcq vous propose « Le jeu des 6 cistes », une chasse au trésor grande nature, pour toute la famille ! Les cistes sont de petites boîtes, bien cachées, qui renferment plusieurs surprises ainsi qu'une lettre du mot mystère... Chacune correspond à une énigme proposée sur le site www.cistes.net, et localisée au Pays de l'Ourcq. Rendez-vous à l'Office de Tourisme (43, rue Jean Jaurès à Lizy-sur-Ourcq - 01 64 33 48 43) pour y répondre. Partez à la découverte de l'Histoire du territoire, trouvez les cistes et recomposez le mot mystère !

→ www.tourisme-paysdelourcq.fr



Travaux du Gazoduc La Maison de Santé

Économie. Depuis quelques semaines et pour encore 18 mois, la société GRT Gaz conduit sur notre territoire d'importants travaux en vue de la construction d'un gazoduc de 310 km (et de 1,2 m de diamètre !) reliant Cuvilly (60) à Voisines (52). Pendant les travaux, les sociétés GRT Gaz et Spac/Denys se sont installées à côté de l'imprimerie à Mary-sur-Marne. Plus de 200 emplois du chantier sont donc basés sur le Pays de l'Ourcq et un certain nombre d'emplois locaux seront créés dans les semaines à venir. Par ailleurs, divers travaux pourront être confiés à des entreprises locales : missions de géomètre, travaux de terrassement, aménagement paysager, fourniture de matériaux...

Travaux. La construction de la Maison de Santé pluridisciplinaire se poursuit à Crouy-sur-Ourcq ! La livraison du bâtiment est prévue en décembre 2014 pour une ouverture début 2015.
→ actionsociale@paysdelourcq.fr



Le chantier de la Maison de Santé (juin 2014), vue depuis la Maison de retraite Les Tamaris

Cultivez votre été !

Culture. Cet été, le Pays de l'Ourcq vous invite à trois spectacles gratuits pour toute la famille ! Démarrage en fanfare le 5 juillet à 21 h, parc de La Dhuisienne à Dhuisy, avec un concert « musique de l'Est » rythmé par les musiciens de Lolomis et Zakouska (buvette par le Comité des fêtes de Dhuisy). Le 9 août à 17 h, en l'église Saint-Etienne à Ocquerre, c'est l'univers musical de Mozart, Chopin et Rachmaninov que vous invite à partager la pianiste Muriel Beckouche (Ensemble FA7). L'été se terminera en beauté, sous les étoiles, avec la désormais traditionnelle séance de cinéma en plein air. Découvrez le dessin animé « Rose et Violette » (France, 2013, 50 min., à partir de 5 ans), le 23 août à 21 h, au terrain de foot du square du Menton à Lizy-sur-Ourcq.
→ culture@paysdelourcq.fr



Décapage de la piste de travail sur la commune de Vendrest

Un nouveau Conseil communautaire

Institution. À l'issue des élections municipales de mars 2014, le nouveau Conseil communautaire a été installé. Il a élu Pierre Eelbode, maire de Cocherel, à la présidence de la Communauté de communes.

Réuni pour la première fois le 30 avril, le nouveau Conseil communautaire a élu son Président, Pierre Eelbode, ainsi que six Vice-présidents : Yves Parigi (Maire de Mary-sur-Ourcq), Francis Chesne (Maire de Vendrest), Michèle Gloaguen (Maire de Dhuisy), Nicolle Conan (Maire de Lizy-sur-Ourcq), Daniel Nicolas (Adjoint au Maire de Marcilly) et Denis Walle (Maire d'Armentières-en-Brie). Au cours de sa deuxième séance, l'Assemblée a procédé à l'élection des membres élus du Conseil d'Administration du CIAS, ceux du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, ainsi qu'à l'élection des délégués aux différents syndicats mixtes dont fait partie la Communauté de communes.

Retrouvez les résultats de ces différentes élections sur www.paysdelourcq.fr.



Les membres du Bureau communautaire

Transports scolaires : comment ça marche ?



Transports. « La Lettre » vous aide à préparer la rentrée avec un petit point sur les transports scolaires sur notre territoire !

Les transports scolaires, une compétence du Département de Seine-et-Marne

Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a délégué l'organisation de l'ensemble des transports scolaires de Seine-et-Marne au Département, qui a choisi les Transports Marne et Morin pour en assurer les services au Pays de l'Ourcq. Le STIF finance en moyenne 2/3 du coût de l'abonnement aux transports scolaires, à la condition que l'élève réside à plus de 3 km de son établissement. Le Département complète cette participation afin d'assurer la gratuité des transports scolaires aux élèves fréquentant leur établissement de secteur : cela représente 40 000 élèves en Seine-et-Marne !

Un service gratuit, sous conditions

Les transports scolaires sont donc gratuits pour les familles (hors frais de dossier) à condition que la situation de l'élève respecte les critères suivants, définis par le STIF et le Département :

- Avoir moins de 21 ans,
- Être domicilié en Seine-et-Marne,
- Être scolarisé dans un établissement public

ou privé sous contrat avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire,

- Être domicilié à plus de 3 km de l'établissement scolaire (sauf cas des RPI),
- Fréquenter son école de rattachement (ou une classe CLIS), son collège de secteur ou, pour les lycéens, un lycée d'Île-de-France. Certains élèves ne sont donc pas concernés par ces dispositifs de gratuité :
- Les élèves résidant à moins de 3 km de leur établissement scolaire,
- Les élèves internes,
- Les élèves ne fréquentant pas leurs établissements scolaires de secteur.

Dans certains cas, pour les élèves en dehors de ces critères, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq peut apporter une participation afin de soutenir les familles du territoire.

Bien que le transport scolaire soit gratuit pour les familles, les élèves doivent obligatoirement être munis d'un titre de transport à chaque trajet... Comme dans tous les transports en commun !

Imagine R : liberté de voyager en Île-de-France !

En parallèle aux abonnements traditionnels aux transports scolaires, le Département peut accorder aux collégiens et lycéens domiciliés en Seine-et-Marne une participation de 50 % (hors frais de dossier de 8 €/an) au forfait Imagine R.

Valable une année, la carte Imagine R permet aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants de moins de 26 ans de se déplacer dans les zones choisies en période scolaire (trajets illimités), et dans l'ensemble de l'Île-de-France les week-ends, jours fériés et pendant toutes les vacances scolaires (y compris juillet et août) à un coût très attractif !

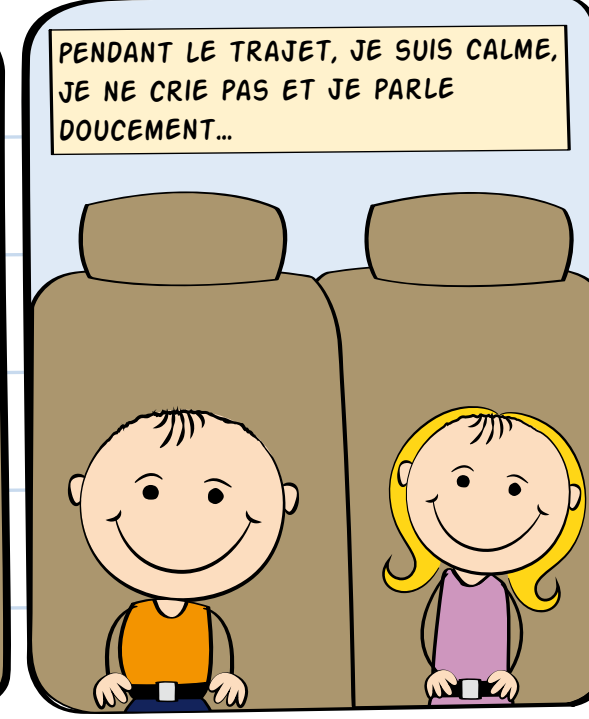
Dans certains cas exceptionnels, la Communauté de communes participe également à la souscription du forfait Imagine R pour ses habitants (voir ci-après). Ainsi en 2013-2014, elle a contribué au financement de 170 cartes Imagine R pour un montant global de 23 000 €, principalement en faveur des collégiens domiciliés à moins de 3 km de leur collège de secteur.



Dans le car scolaire : respect et sécurité

Respect des règles, prudence et sécurité sont les gages d'un voyage serein ! Dans l'ensemble des cars du Pays de l'Ourcq, la présentation du titre de transport au conducteur est obligatoire, ainsi que, depuis 2003, le port de la ceinture de sécurité.

Pour les Circuits Spéciaux Scolaires, le Département a mis en place un code de bonne conduite dont le non-respect entraîne des sanctions : à retrouver avec le formulaire d'abonnement à la carte Scol'R, ou sur seine-et-marne.fr, rubrique Scol'R.



Votre enfant est à l'école élémentaire ou maternelle

Quel car emprunter ? Les « circuits spéciaux scolaires » qui sont organisés par le Département. Il ne s'agit pas de lignes régulières mais de circuits dédiés aux élèves ! En 2013-2014, 750 enfants du Pays de l'Ourcq les ont utilisés chaque jour.

Quel abonnement ? L'élève souscrit un abonnement à la carte « Scol'R » qui lui permet, de septembre à juin, de rejoindre son établissement scolaire et de revenir à son domicile. Sous conditions (voir plus haut), cet abonnement est entièrement pris en charge par le STIF et le Département, et donc gratuit pour les familles (hors frais de dossier de 12 €/an).

Cas particuliers :

- L'élève fréquente l'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) auquel appartient sa commune → la carte Scol'R est délivrée indépendamment de la distance entre son domicile et son établissement scolaire.
- L'élève habite Lizy-sur-Ourcq ou Crouy-sur-Ourcq, et à moins de 3 km de son école → son abonnement n'est pas pris en charge par le STIF et le Département, mais par la Communauté de communes.
- L'élève ne réside pas à Lizy-sur-Ourcq et fréquente une école de Lizy-sur-Ourcq → il emprunte les lignes régulières et peut souscrire un abonnement à la carte Imagine R, dont la Communauté de communes prend en charge 25 % du montant annuel (hors frais de dossier).
- L'élève est scolarisé hors du secteur de son domicile → dans certains cas, l'abonnement n'est pas du tout pris en charge financièrement.

A qui s'adresser ? À l'école pour récupérer le formulaire « carte Scol'R », et le faire tamponner par l'établissement scolaire ou par la

Communauté de communes en cas de scolarisation hors de la Commune ou du RPI, avant de le renvoyer au Département de Seine-et-Marne. Si le formulaire n'est tamponné ni par l'établissement ni par le Pays de l'Ourcq, l'abonnement ne sera pas pris en charge.

Votre enfant est au collège ou au lycée

Quel car emprunter ? Les lignes régulières de car.

Quel abonnement ? L'élève souscrit un abonnement à la carte Scolaire Bus. Valable une année, elle permet, en période scolaire, d'effectuer un trajet aller/retour quotidien sur les lignes régulières, du point d'arrêt le plus proche du domicile à l'établissement scolaire. Sous conditions (voir plus haut), elle est prise en charge intégralement par le STIF et le Département, donc gratuite pour les familles (hors frais de dossier de 12 €/an).

Cas particuliers :

- Le collégien ne fréquente pas son établissement de secteur → il peut souscrire un abonnement à la carte Imagine R (pris en charge à 50 % par le Département, hors frais de dossier).
- Le collégien habite le hameau de Fussy et fréquente le collège Le Champivert ou bien il habite Lizy-sur-Ourcq (sauf quartiers Le Menton et Bellevue) ou Mary-sur-Marne et fréquente le Collège Saint-Saëns → il lui faut souscrire un abonnement à la carte Imagine R (pris en charge à 50 % par le Département et 50 % la Communauté de communes hors frais de dossier).
- Le collégien fréquente l'établissement Sainte-Céline à La Ferté-sous-Jouarre ou Sainte-Marie à Meaux → il peut souscrire un abonnement à la carte Imagine R (pris en charge à 50 % par le Département et 25 % par la Communauté de communes, hors frais de dossier).

• Le lycéen réside à Congis-sur-Thérouanne et fréquente le lycée du Gué-à-Tresmes → il peut souscrire un abonnement à la carte Imagine R (pris en charge à 50 % par le Département et 25 % par la Communauté de communes, hors frais de dossier).

A qui s'adresser ? À la société Marne et Morin (tél. 01 60 33 26 04), pour recevoir une carte scolaire bus (ex-carte Optile) ou bien en gare pour récupérer le formulaire Imagine R à faire tamponner par l'établissement scolaire puis par la Communauté de communes si celle-ci participe à l'abonnement, puis à renvoyer à l'agence Imagine R.

Les sites où s'informer :

www.seine-et-marne.fr
www.paysdelourcq.fr
www.marne-et-morin.fr
www.optile.com
www.imagine-r.com

Sport, culture...

La classe dans le bus !

Les transports scolaires, ce sont aussi tous ces trajets effectués pendant le temps scolaire sur les lieux de pratique sportive ou culturelle des classes... La Communauté de communes assure ainsi le transport des élèves du canton (primaires et collégiens de 6^e) vers la piscine du Pays de l'Ourcq, le stade d'athlétisme Micheline Ostermeyer, les lieux de rencontres sportives inter-écoles ou les rendez-vous culturels qu'elle met en place : cela représente plus de 15 000 élèves transportés par an !



Bataille de l'Ourcq - Etrépilly - Les tombes de nos héros

Septembre 1914 : le Pays de l'Ourcq se souvient

Culture / Tourisme. En septembre, à l'occasion du Centenaire 14-18, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et l'Office de Tourisme vous proposent plusieurs rendez-vous avec l'Histoire.

Septembre 1914. Un mois après l'entrée en Guerre, les forces allemandes approchent de Paris... La 1^{re} armée, la plus avancée, se heurte alors à la 6^e armée française, en charge de la protection de la capitale et postée au Nord de Meaux (où elle recevra d'importants renforts grâce au célèbre épisode des « Taxis de la Marne » !) : c'est ainsi que du 5 au 9 septembre, notre région se retrouve au cœur des combats. Après de multiples affrontements, en particulier à Douy-la-Ramée et Etrépilly (534 morts sur cette commune), après deux jours de bombardements allemands, les Français remportent finalement la « Bataille de l'Ourcq »... Mais la Première Guerre mondiale est loin d'être finie.

Si cette bataille marqua fortement notre territoire, où nombre de communes reçurent la « Croix de Guerre », les quatre ans de conflit bouleversèrent en profondeur la vie sociale, politique, mais aussi culturelle et artistique du 20^e siècle naissant... À l'occasion du centenaire 14-18, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme du Pays de l'Ourcq ont souhaité mettre en écho ces bouleversements, du local au national voire à l'international, et

vous donnent rendez-vous notamment les 6 et 7 septembre, dates hautement symboliques.

• **Samedi 6 septembre**, à Douy-la-Ramée, 100 ans jour pour jour après le bombardement de l'église, vous attend l'exposition « *Des combats aux Croix de Guerre, le Pays de l'Ourcq dans la tourmente* » (samedi 14 h/17 h et dimanche 10 h/12 h). Conçue par l'Office de Tourisme, elle illustre le déroulement de la bataille à travers des cartes et des témoignages. Elle sera ensuite proposée dans différentes communes du Pays de l'Ourcq.

• **À 14 h 30**, en l'église Saint-Jean-Porte-Latine, la Communauté de communes propose une lecture musicale sur la Grande Guerre avec des extraits poignants tirés de la littérature (Barbusse, Dorgelès, Genevoix, Giono, Erich-Maria Remarque...), interprétés par Marc Roger, accompagné de l'Ensemble FA7. Cette lecture sera également présentée à May-en-Multien le 13 septembre.

• **Dimanche 7 septembre**, on se retrouve à la salle des fêtes d'Etrépilly ! À 14 h, Jean-Yves Le Naour, historien de la Première Guerre mondiale, auteur de nombreux ouvrages de référence et originaire de la région, nous fait

l'honneur et le plaisir de revenir sur les événements de septembre 1914 en s'attachant au contexte politique et culturel de l'époque. Une rencontre passionnante en perspective !

• **À 16 h 30**, place au 7^e art avec un exceptionnel ciné-concert : sorti en 1918 et peu connu du grand public, le film « *Charlot Soldat* » contient déjà toute la puissance comique d'un Charlie Chaplin alors âgé de 29 ans... Réalisateur, producteur, scénariste, comédien, Chaplin est également le compositeur de la bande originale de ce *Charlot Soldat*... Ce sont donc ses partitions que l'Ensemble FA7 jouera en « live » pour ce Centenaire : une création spéciale pour l'occasion !

• **En clôture de ce cycle d'événements**, le 20 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'Office de Tourisme vous invite à une randonnée sur les traces des Pioupiou (soldats de l'armée française) au Pays de l'Ourcq (13,5 km) pour découvrir les paysages de la bataille de l'Ourcq en suivant la chronologie des événements (départ à 9 h, place de l'église à Etrépilly). Toutes ces propositions sont gratuites (réservation conseillée).

Service culture au 01 60 61 55 00.
Office de Tourisme au 01 64 33 48 43.

Ouverture de quatre Accueils de Loisirs communautaires !

Enfance. Le Pays de l'Ourcq reprend en 2014 la compétence des Accueils de Loisirs et ouvre quatre sites. Entretien avec Michèle Gloaguen, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge des Affaires sociales et membre du CIAS.

Jusqu'à cette année, la Communauté de communes gérait l'Accueil de Loisirs d'Ocquerre (au sein de la Maison des Enfants), et les communes qui souhaitaient créer leur propre centre le géraient elles-mêmes. Désormais, le Pays de l'Ourcq a repris cette compétence : son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ouvre dès cet été quatre Accueils de Loisirs qui fonctionneront les mercredis et toutes les vacances scolaires : Ocquerre et Congis-sur-Thérouanne (déjà existants) ainsi que Crouy-sur-Ourcq et May-en-Multien. D'une capacité de 290 places au total, ils accueilleront les enfants de toutes les communes du territoire de 3 à 11 ans révolus.

Pourquoi le Pays de l'Ourcq a-t-il choisi de reprendre les Accueils de Loisirs ?

Michèle Gloaguen : Il y a un double objectif : harmoniser l'offre d'Accueil de Loisirs à l'échelle du territoire et soutenir les Communes qui vont devoir mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

Les Communes, et notamment celles antérieurement dotées d'Accueils de Loisirs, ont choisi de déléguer à la Communauté de communes leur compétence en la matière afin d'accueillir tous les enfants du territoire dans les meilleures conditions, en profitant d'équipements municipaux de qualité.

Cette démarche permet de soutenir les Communes et les RPI aux prises avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : elles doivent en effet assurer, à leur charge, l'accueil des élèves après la fin des cours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Aussi, à l'issue des cours du mercredi matin, c'est la Communauté de communes qui assurera l'ensemble de l'Accueil de Loisirs sur le territoire. Certes, ce n'est pas un service obligatoire et le coût de fonctionnement est conséquent, mais il s'agit d'un atout pour les familles du territoire.

Comment avez-vous choisi les communes d'implantation des trois nouveaux Accueils de Loisirs ?

MG : Selon le niveau de confort et de sécurité des équipements municipaux. Après un premier contact avec les Communes en

mars 2014, nous avons visité les locaux de plusieurs d'entre elles et avons opté pour Congis-sur-Thérouanne et May-en-Multien, dont les équipements ont été récemment remis à neuf, ainsi que Crouy-sur-Ourcq, où un nouveau bâtiment périscolaire ouvrira à la rentrée 2014.

Comment les enfants vont-ils se rendre à l'Accueil de Loisirs ?

MG : Nous souhaitons mettre en place un circuit de navettes le mercredi, après les cours, pour rejoindre un des Accueils de Loisirs depuis chacune des écoles du territoire. Il n'y aura pas de car pour retourner au domicile le soir, ni le matin pendant les vacances scolaires. Ces navettes étant en effet très peu fréquentées, il a semblé préférable de les supprimer dans un souci d'économie.

À partir de quand ces Accueils de Loisirs seront-ils ouverts ?

MG : Les Accueils de Loisirs communautaires ouvriront dès cet été ! Vous pouvez retrouver dans la plaquette des Activités d'été 2014, ou sur www.paysdelourcq.fr, toutes les informations pratiques. Concernant l'année scolaire à venir, en revanche, ils devraient entrer en fonctionnement à partir du mois d'octobre, chaque mercredi après la classe, et pendant toutes les vacances scolaires.

Que se passe-t-il au mois de septembre ?

MG : Du fait des élections municipales et communautaires, de la réforme des rythmes scolaires et des délais des procédures de mise en concurrence, les Accueils de Loisirs (à l'exception de celui de Congis-sur-Thérouanne) ne seront pas encore fonctionnels en septembre 2014. Cependant, nous nous efforcerons d'assurer un accueil des enfants lors des premiers mercredis après-midis de l'année scolaire, sous réserve que les parents prévoient une collation pour le déjeuner. Nous ferons part aux familles de toutes les informations pratiques dès que possible.

Service social au 01 60 61 55 00.



Soutenir les familles et les séniors.

Quelles actions souhaitez-vous mener dans le domaine social durant ces six années de mandat ?

MG : Je souhaite maintenir les services communautaires en place pour les familles, assurés à présent au quotidien par le CIAS. La Pyramide, bientôt réhabilitée, pourra accueillir certains de ces services. Nous devons utiliser cet investissement à fond, dans sa dimension sociale comme économique.

J'aimerais par ailleurs pérenniser les services aux personnes âgées, en poursuivant l'accompagnement attentif de l'ASSAD. C'est un impératif au moment où l'on parle du maintien à domicile de ces personnes : on le voit dans nos petites communes, elles ont besoin d'aide, et d'une présence, d'une visite dans la semaine. Il y a 68 aides à domicile sur notre canton, et de plus en plus d'heures (54 000 heures en 2013) ! Bien entendu, nous agissons à la mesure de nos moyens, mais même dans un contexte économique difficile, soutenir cette association me semble être une priorité. Une action complémentaire à étudier serait un service de portage de repas aux personnes âgées.



Maria-Christine Goossens, Maire de Crouy-sur-Ourcq



Crouy-sur-Ourcq, historique et dynamique !

Local. Rencontre avec Maria-Christine Goossens, élue en mars 2014 maire de Crouy-sur-Ourcq, deuxième commune du canton.

Nichée tout au Nord du Pays de l'Ourcq, entre bois et Canal, la Commune de Crouy n'est certes pas la plus centrale, mais bien l'une des plus jolies et vivantes du canton ! Terre d'histoire, on y remarque aussitôt l'imposant Donjon du Houssoy, construit au 14^e siècle, le Château du Champivert, le Canal de l'Ourcq qui fit la fortune de la commune au 19^e siècle grâce au transport de marchandises, la jolie place commerçante, au centre de laquelle l'emblématique Fontaine aux trois angelots a remplacé la halle détruite en 1858. « Nous avons eu le coup de cœur pour ce village », affirme Maria-Christine Goossens, qui s'est installée ici avec sa famille en 2003. En 2008 elle rejoint le Conseil municipal en tant que première adjointe au Maire Michel Fouchault : « Durant ces six ans, il m'a initiée à la gestion communale et m'a encouragée à reprendre le flambeau en 2014. Bon enseignant, bel exemple, il a mis la barre très haut ! Je souhaite vraiment œuvrer, avec mon équipe, dans la continuité de son action ». Au programme de ce mandat, la poursuite des projets en cours : « Nous devons notamment élaborer le PLU de la Commune en remplacement du POS actuel, explique le nouveau Maire, mais notre grand chantier en cours, c'est la construction d'un équipement dédié à la restauration scolaire, aux activités périscolaires et à l'Accueil de Loisirs, qui devrait ouvrir en septembre. Nous répondons ainsi à la demande crois-

sante des familles tout en améliorant la sécurité : le bâtiment, bien intégré à l'architecture locale, est surtout situé juste derrière l'école élémentaire, ce qui limite les déplacements des enfants en ville ! ». Le projet, financé sur plusieurs années, limite les nouveaux investissements. Car il s'agit avant tout de préserver une gestion communale saine : « C'est une priorité, surtout en cette période de crise ! ».

Bonne gestion, donc, mais aussi qualité de vie et proximité : voilà les trois objectifs que s'est fixée la nouvelle équipe municipale. « La Commune a la chance de bénéficier d'un réseau dynamique de commerces, d'un tissu associatif très développé, aussi notre rôle est de soutenir au maximum toutes les initiatives qui insufflent de la vie au village : grâce à elles, Crouy n'est pas une cité dortoir ! »

S'il est un domaine, cependant, dans lequel la Commune se refuse à l'économie, c'est l'enfance, la force vive du village : « Avec l'école et le collège, les petits Crouycois sont scolarisés sur place de 3 à 15 ans ! » Ainsi, la mise en application de la réforme des rythmes scolaires – autre gros projet de ce début de mandat – a entraîné une importante concertation avec les parents et les enseignantes... La reprise prochaine de l'accueil de loisirs par la Communauté de communes permettra de plus aux enfants de bénéficier de ce service à partir de 3 ans, le mercredi après la classe et toutes les vacances scolaires.



Le bâtiment périscolaire en construction

Elle-même Conseillère communautaire, Madame le Maire reconnaît d'ailleurs le formidable impact de l'intercommunalité sur sa Commune en termes de services aux familles et en matière d'équipements. Après le Gymnase Roger Bricogne en 1997, le Pays de l'Ourcq construit désormais sa Maison de Santé Pluridisciplinaire à Crouy ! « L'installation prochaine de médecins et paramédicaux est une vraie chance, non seulement pour Crouy, mais plus largement pour tout le territoire. »

Un cadre de vie préservé, un haut niveau de services... Maria-Christine Goossens n'a qu'un mot à ajouter : « Il fait bon vivre à Crouy ! »

Mairie de Crouy-sur-Ourcq
Rue du Général de Gaulle
Tél. : 01 64 35 61 38
www.crouy-sur-ourcq.fr